



**La Confédération Générale du Travail**

*« Pour un service public de l'Équipement et de  
l'Environnement au service du public »*

# *Le Courrier*

## du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

**N°1284 du 16 octobre 2007**

### Sommaire

	<b>PAGES</b>
■ Agenda	2
■ Infos brèves	2
■ <b>Commission Exécutive Fédérale des 16 et 17 octobre 2007</b>	
✓ Rapport introductif – Maurice BARLA	3
✓ Intervention de J.M. RECH sur le point concernant la vie fédérale	4
■ <b>55<sup>ème</sup> Congrès du S.N.P.T.T.E. C.G.T. du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2007</b>	
✓ Intervention de J.M. RECH au nom de la Fédération	5-7
✓ Résolution adoptée par le congrès + modification statutaire	8
■ <b>Groupes de travail auprès du Cabinet sur le M.E.D.A.D.</b>	
✓ Courrier de la fédération au Ministre BORLOO	9
✓ Composition des groupes de travail	10
■ <b>Action du 18 octobre :</b>	
✓ Tract fédéral	11-12
✓ Tract U.G.F.F.	13
✓ Tract U.G.I.C.T.	14-15
■ <b>Communiqué C.G.T. Fonction Publique suite à l'ouverture de la conférence "Pouvoir d'achat"</b>	16



## AGENDA

**16 - 17 octobre 2007 :**  
C.E. Fédérale

**24 octobre 2007 :**  
Secrétariat Fédéral

**30 octobre 2007 :**  
C.E. U.G.F.F.



## INFOS BREVES



**ARTICLE DU 4 OCTOBRE 2007**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**Grenelle de l'Environnement :  
Pour des mesures concrètes, réalisables  
et socialement justes**



**DECLARATION  
DU 5 OCTOBRE 2007**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**Négociation sur le marché  
du travail**

**Quel que soit l'ordre du jour de la  
réunion, le MEDEF n'a qu'une  
obsession : la libéralisation des  
conditions de licenciements au profit  
des employeurs.**



**DECLARATION  
DU 8 OCTOBRE 2007**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**Le 17 octobre, toutes et tous  
ensemble, pour l'éradication de la  
misère.**



**ARTICLE DU 10 OCTOBRE 2007**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

**Mémorandum de la Cgt concernant  
l'avenir des régimes spéciaux  
de retraite**

**Suite de ces textes sur :  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)**

## Rapport introductif à la Commission Exécutive Fédérale des 16 et 17 octobre 2007

Maurice BARLA

**Un gouvernement avec un chef de meute inattendu, l'ex-séguiniste François FILLON, celui qui incarnait, il y a dix ans, le gaullisme social.**

Voilà qu'aujourd'hui le Premier ministre ne poursuit plus qu'un objectif obsessionnel : détruire le modèle économique et social français, celui-ci nous a mis, selon lui, « en faillite ».

Evoquer avec Fillon « les évolutions nécessaires », les réformes indispensables mais aussi la sauvegarde d'un système original pour l'améliorer, le polir, argumenter sur l'effort de protection indispensable envers les plus démunis, les plus faibles, les plus malades. Tout cela énerve le chef du gouvernement.

Purge budgétaire et réforme y compris violentes et injustes. Dans l'esprit de François Fillon, il faut tout faire vite et maintenant, casser sans retenue en reniant, s'il le faut, la parole donnée. François Chérèque, apôtre de l'accompagnement complaisant, vient de cruellement s'en apercevoir à ces dépens sur le dossier des retraites.

Fillon, le cador de la pensée unique, dispose de relais puissants : banquiers, éditorialistes qui sont en première ligne pour le soutenir.

M. TRICHET, l'ineffable président de la Banque Européenne, est un allié de choix. Ils partagent tous deux le même diagnostic : la France frôle la faillite (c'est la formule polie). La France est en faillite, c'est leur conviction commune.

La démarche economico-idéologico-sectaire de nos deux boute-en-train tournerait vite à la catastrophe

### ***Situation de la Fédération***

Depuis quelques mois, la situation au sein de la Fédération devient problématique.

Mon rôle dans cette introduction n'est pas de prendre partie pour telle ou telle composante.

Seule le constat peut être fait d'une situation conflictuelle qui ne peut qu'affaiblir la CGT au sein du MEDAD alors même que des élections très importantes vont se dérouler le 8 novembre 2007 :

- Elections CAP PTTE – Adjoints techniques
- Elections CTP DIR ET DDEA

Un groupe de travail va se mettre en place au sein de la Fédération afin de mener une réflexion sur les outils qui devront pérenniser demain notre Fédération.

sociale si leurs idées venaient à être mises en œuvre sans discernement.

Déjà, les premières mesures fiscales démagogiques du « paquet fiscal » ont rogné toutes les marges de manœuvre budgétaires.

Les promesses de campagne non tenues apparaissent au grand jour : l'augmentation du pouvoir d'achat en est un exemple.

Penser stimuler l'emploi en défiscalisant les heures supplémentaires est une hérésie.

Déclarer à tout va que les suppressions de postes de fonctionnaires feront baisser le nombre de chômeurs ne peut se vérifier que s'il faut 2 ou 3 emplois privés pour remplacer 1 poste supprimé dans la fonction publique. Mais alors il faut nous expliquer comment cela coûtera moins cher aux contribuables ?

Aujourd'hui, libéraliser à outrance semble la seule logique de nos gouvernants :

- ouverture des magasins le dimanche
- suppression programmée des départs en pré-retraite (par la surtaxation)
- attaque sur les régimes spéciaux
- remettre l'âge de départ à la retraite à 65 ans
- alignement de facto sur les USA avec une volonté affichée de réintégrer l'OTAN
- dépénalisation des actes de malversation financière
- loi scélérate sur l'immigration choisie et les tests ADN à venir

Le portrait est sans doute vite brossé mais il se suffit pour nous démontrer qu'elle est la voie choisie.

Aucun sujet n'est tabou. Tout peut être étudié, discuté avant que des pistes d'évolution soient proposées dans une prochaine CE Fédérale.

Personne ne doit se sentir exclu.

Personne ne doit s'exclure.

Personne, c'est chacune de nos composantes.

Travaillons, réfléchissons ensemble, la Fédération doit être le lieu d'analyse et de réflexion où chacun doit demain se retrouver.

Nous avons ce devoir pour nos syndiqués, nos sympathisants.

C'est une exigence que personne ne peut ignorer.

**Intervention de Jean Marie RECH au nom de la Fédération  
au 55<sup>ème</sup> Congrès du S.N.P.T.T.E. du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2007**

*Chers camarades,*

*Permettez-moi tout d'abord de vous apporter le salut très fraternel de la Fédération de l'Équipement et de l'Environnement.*

**Une victoire amère :**

Un Président de Droite et qui se revendique comme tel. Mais il croit dans l'action politique ou, tout au moins, à la puissance des symboles et de leur mise en scène. C'est ainsi qu'il est parvenu à faire reculer l'extrême droite. Il s'est approprié certains de ses thèmes !

Le Président a également compris que l'individualisme contemporain, non content de libérer hommes et femmes des contraintes anciennes, a ringardisé les valeurs du collectif et de la redistribution.

L'avènement d'une société de l'individu, sur fond de crise et de mondialisation, s'est cependant accompagné de la montée des peurs, peur de l'autre et peur de la mondialisation. D'où un programme associant des mesures fiscales et sociales très favorables aux plus aisés et un volontarisme fort en matière de politique économique. Nicolas SARKOZY a pu ainsi promettre un bouclier fiscal à 50 % qu'il a fait voter dès son arrivée.

Le train de mesures soumis au Conseil des Ministres le 20 juin dernier, le gouvernement frappe fort. L'ampleur du « choc fiscal » varie selon les estimations : François Fillon annonce un coût de 11 milliards d'euros pour l'Etat, plutôt à 15 milliards, comme l'avait estimé la cellule de chiffrage des programmes de l'institut de l'entreprise, proche du patronat, pendant la campagne.

Porter à 50 % des revenus de plafond du bouclier fiscal revient grosso modo à supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune (I.S.F.), qui a rapporté 3,6 milliards à l'Etat en 2006.

La suppression des droits sur 95 % des successions amputera d'au moins un tiers les 9 milliards d'euros qu'ils rapportent. Si l'on ajoute à cela la déduction des intérêts d'emprunt immobilier de l'impôt sur le revenu, pour 3 milliards d'euros environ, et l'exonération de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu sur les heures supplémentaires, pour (5 à 6 milliards d'euros), c'est sans doute près du vingtième des recettes de l'Etat et près d'un point de produit intérieur brut (P.I.B.) qui devrait, à en croire le Président, être ainsi « rendu » aux ménages. Mais pas n'importe quel ménage. La moitié au moins de ces cadeaux bénéficieront au dixième des français les plus riches – voire au centième d'entre eux pour le bouclier fiscal.

Les smicards, eux n'auront droit qu'à une hausse de 2 % de leur salaire. Cette politique est-elle susceptible de créer le « choc de confiance » que le gouvernement en attend – et cela de façon suffisamment marquée pour éviter un nouveau creusement des déficits et une hausse de la dette publique ? (comme si c'était les hausses de salaires qui créent le déficit de l'Etat ! ainsi que la suppression des fonctionnaires et des missions qui ont lieu depuis de nombreuses années, et pourtant le déficit continue). Ce n'est pas, en tout cas, en sacrifiant certaines de ces missions pour faire croire au bon peuple que l'on a gagné en efficacité, qu'on améliorera la situation du pays.

Le gouvernement compte beaucoup sur les économies engendrées par l'amélioration de l'efficacité de l'Etat. Nicolas SARKOZY dit qu'il ne remplacerait qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Quelle économie provoquera t-elle ? 80.000 fonctionnaires devraient partir à la retraite en 2008. N'en remplacer que la moitié dégagerait 1,4 milliards d'économie.

Si la moitié de cette somme est redistribuée aux agents de l'Etat, comme s'y est engagé le Président, il ne restera que 0,7 milliards pour réduire le déficit. Quand on sait que le nombre de départs en retraite devrait fléchir dès 2009, il n'y a là clairement pas de quoi compenser les cadeaux fiscaux du gouvernement ! qui va surtout garnir les portefeuilles, en particulier ceux des plus riches. Est-ce vraiment ce dont la France avait besoin en ce moment ?

### **Injuste franchise :**

Malades, sortez vos portefeuilles, le gouvernement a décidé de laisser à votre charge une part plus importante des dépenses. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, un forfait de 0,50 euros (3,28 F) non remboursé sera prélevé sur chaque boîte de médicaments et pour chaque acte paramédical (infirmier, kiné, etc). Pour les transports sanitaires, son montant sera de 2 euros (13,12 F). Pour les autres, le plafond global sera de 50 euros (327,98 F) par an. De quoi rapporter (si c'est bien reversé à la sécu !) environ 850 millions d'euros. Le montant global de cette franchise peut sembler modeste, mais il s'ajoute à tous les autres frais restant déjà à la charge des assurés : le forfait d'un euro (6,56 F) par acte médical (consultation etc), instauré en 2004 et non pris en charge par les complémentaires (le plafond quotidien vient d'être relevé de 1 à 4 euros (26,24 F, ce qui devrait coûter aux assurés 200 millions d'euros de plus en année pleine) ; ou bien encore le forfait quotidien de 16 euros (104,95 F), en cas d'hospitalisation. Qui plus est, certaines dépenses sont mal prises en charge par les complémentaires, comme les 2 milliards d'euros de dépassement d'honoraires que pratiquent les médecins qui ont oublié le serment d'hypocrate (une pratique saine et logique de l'art de guérir, le serment que prêtent les médecins avant d'exercer leur art) certains sont plus préoccupés à penser au dépassement d'honoraires qu'à leur serment !

Résultat : les inégalités sociales de santé : à 35 ans, l'espérance de vie d'un cadre supérieur est toujours de 7 ans supérieure à celle d'un ouvrier ou d'un agent. Il n'y a aucune fatalité au fait que le travail ait des répercussions néfastes sur la santé des personnels. De nombreux personnels dans notre ministère exercent des métiers difficiles et dangereux (comme les travaux sous circulations), avec des organisations de travail atypiques et l'utilisation de produits chimiques ou cancérigènes. Quand on a travaillé dans des conditions difficiles, on risque de vivre moins longtemps et cela doit faire l'objet de compensations par une retraite anticipée à taux plein.

### **Le service minimum :**

Alors que la C.G.T. a répondu à la sollicitation du ministre en apportant ses propositions de modifications, nous sommes depuis face à un simulacre de consultation destiné à donner un revêtement social au gouvernement au regard de l'opinion publique.

Aucune des propositions avancées par les organisations syndicales n'a été incorporée dans le projet de loi.

Cette loi est une provocation inutile. La C.G.T. mettra tout en œuvre, pour obliger le gouvernement et le parlement, à revoir la copie.

### **Le droit de grève est un droit individuel constitutionnel qui s'exerce dans un cadre collectif. Il n'est pas négociable.**

Nous avons affaire à un Président en agitation chronique, qui se veut le « bon père » volant au secours de chacun de ses sujets, voire du monde. Ces dérives bonapartistes et néo-missionnaires, ce visage constitutionnel ont de quoi inquiéter. Le débauchage de personnalités de gauche, tout comme le rôle insignifiant dévolu aux ministres et le rôle d'exécutant rempli jusqu'ici par le Parlement ajoutent au malaise républicain.

Mais, jusqu'à présent, les français se félicitent d'un Président « proche des gens », « énergique »... tout en étant 74 % à le trouver démagogique ; ce qui, pour le coup est encourageant. Les contradictions ne vont en effet pas tarder à apparaître.

Comment peut-on prétendre redonner son rôle au politique, disposer d'un état fort, tout en opérant des coupes sombres dans les effectifs de la fonction publique ? Qui va faire fonctionner cet « Etat fort » si les moyens sont de plus en plus réduits ? Là aussi, nous pouvons nous faire entendre et comprendre.

Au-delà des clans, des partis et des idéologies, Nicolas Sarkozy est le Président de tous les français. D'ailleurs, le ministre de l'économie et des finances l'a bien dit : « il faut cesser d'opposer riches et pauvres, il n'y a pas deux camps ». Que cela est beau !

Faut-il que le gouvernement soit passé maître en art de la communication pour faire croire qu'il agit dans l'intérêt de tous quand il légifère pour accroître les privilèges de quelques uns ? La loi dite « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » allège l'impôt sur la fortune et renforce le bouclier fiscal qui protège les détenteurs des plus hauts revenus.

Elle est censée profiter aux salariés par l'exonération d'impôts et de cotisations sociales sur les heures supplémentaires et la résorption de la précarité ; elle s'inscrit dans les projets de fiscalisation de la protection sociale et d'augmentation des dépenses de santé, source de nouvelles inégalités. Elle encourage l'allongement de la durée du travail plutôt que la création d'emplois et s'attaque à la réduction du temps de travail que Mme le Ministre Lagarde qualifie de « dernier avatar du droit à la paresse ! ».

Sont-ils frappés de paresse, ces sept millions de pauvres ou ces deux millions de smicards ?

La Fédération C.G.T. de l'Equipement et de l'Environnement prend acte de la création d'un ministère « de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables ».

Notre Ministère sera organisé autour de 4 « pôles opérationnels » :

- un pôle « transports et déplacements »,
- un pôle « habitat, aménagement urbain et aménagement du territoire»,
- un pôle « politique énergétique »,
- un pôle « l'écologie dans ses problématiques traditionnelles ».

La constitution de 4 nouveaux pôles ne peut faire oublier les orientations ultra-libérales qui ont été annoncées dans le programme présidentiel.

Plus que jamais, la Fédération C.G.T. de l'Equipement et de l'Environnement sera aux côtés des agents concernés par le devenir du service public et de leur emploi. Elle entend agir avec vous contre les politiques libérales et pour d'autres orientations. Dans le domaine des transports, un aménagement harmonieux et équilibré du territoire impose la réhabilitation d'un cadre national notamment pour la gestion, l'entretien et l'exploitation des réseaux routiers.

D'autres modes que la route doivent par ailleurs être développés tels le rail, les voies navigables et le transport maritime ; cela requiert une nécessaire maîtrise publique des infrastructures et de l'exploitation et impose de sortir les transports du champ de la concurrence et des contraintes de rentabilité financière.

C'est avec un grand plaisir que je suis intervenu dans votre congrès au nom de la fédération.

**Vive le 55<sup>ème</sup> congrès du S.N. P.T.T.E.**  
**Vive la C.G.T.**

Le 55<sup>ème</sup> congrès du SNPTTE CGT a modifié les Statuts du syndicat. Aussi, le SNPTTE devient le **Syndicat national des personnels techniques des réseaux et infrastructures CGT (SNPTRI CGT)**. Willy GARING a été élu Secrétaire général et Marie-Hélène THOMAS Secrétaire générale adjointe.

Par ailleurs, la résolution ci-dessous concernant la situation vis-à-vis des transfères vers les Conseil généraux a été adoptée :

\*  
\*   \*

## **RÉSOLUTION ADOPTÉE AU 55<sup>ÈME</sup> CONGRÈS NATIONAL DU SNPTTE CGT**

Le 55<sup>ème</sup> congrès national du SNPTTE CGT, réuni du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2007 à CAP D'AGDE, continue à porter l'objectif de renforcement et de développement du service public.

La création d'une filière « entretien, travaux, exploitation des réseaux et infrastructures » dans la fonction publique territoriale s'inscrit pleinement dans cet objectif.

Dans le cadre des transferts opérés le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le droit d'option est ouvert jusqu'au 7 novembre 2008 avec date butoir d'intégration de droit au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ainsi apparaît une période transitoire.

Il est essentiel que la CGT soit renforcée dans les collectivités où elle est implantée et que nous oeuvrions à la création d'une base CGT dans les collectivités où elle est absente.

A cette fin, le SNPTTE CGT a la volonté de favoriser toutes les conditions d'un processus unitaire et solidaire tout en oeuvrant dans l'intérêt du service public et du personnel.

Le SNPTTE CGT appelle à la création d'une union syndicale visant à assurer au niveau de chaque collectivité la coordination de l'activité des organisations CGT.

Après les élections CAP du 8 novembre 2007 dans notre ministère, où nous devons tout mettre en œuvre pour assurer une progression de l'audience CGT,

Le SNPTTE CGT entend apporter toute sa contribution pour le succès de la CGT lors des élections dans la fonction publique territoriale en 2008 sur la base d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Pendant la période transitoire, les organisations CGT doivent mobiliser l'ensemble des personnels pour défendre, renforcer, étendre les droits et moyens syndicaux en vigueur à l'Équipement et en conquérir de nouveaux.

A Cap d'Agde, le 4 octobre 2007



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Montreuil, le 10 octobre 2007

Monsieur le Ministre de l'Ecologie, du  
Développement et de l'Aménagement  
Durables

Monsieur le Ministre,

Lors de la réunion du 26 juillet 2007 avec le Directeur de votre Cabinet, il avait été arrêté le nombre de participants par organisation syndicale aux différents groupes de travail. Ce nombre avait été confirmé par courriel du 28 septembre par M. Jérôme MORNEAU (CGT : 4, FO : 3, CFDT : 3, autres organisations : 1 ou 2).

Lors de la première réunion, le 9 octobre, cette représentation a été, à notre grande surprise, remise en cause, ce que notre Fédération juge inacceptable et qui augure mal des futures discussions dans ces groupes de travail.

Bien que le MEDAD représente en personnels un champ qui diffère légèrement de celui de l'ex ministère de l'Équipement, notre Fédération reste bien, de loin, la première organisation syndicale et ne saurait accepter que sa représentativité au sein de ces groupes de travail soit diluée au profit d'organisations très minoritaires.

Au CTPM, nous disposons de 8 sièges de titulaires. Nous avons acceptés de voire notre participation réduite de moitié dans les groupes de travail, ceci permettant la présence d'organisations très minoritaires.

Nous estimons avoir suffisamment fait de concessions et nous vous demandons de maintenir la répartition définie le 26 juillet 2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Marie RECH', is written over a large, horizontal, oval-shaped scribble.

Jean Marie RECH

## **Groupes de concertation sur la mise en place du ministère (MEDAD) auprès du Cabinet du ministre**

Le ministère a décidé de constituer six groupes de concertation qui seront pilotés par le Cabinet du ministre et composés des sept syndicats représentatifs (siégeant aux CTPM de l'ex-équipement, de l'ex-écologie et de l'ex-industrie) au sein du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) ainsi que du Secrétaire général du ministère et de directeurs de Centrale.

Ces groupes avaient été annoncés lors de la réunion du 26 juillet dernier entre les syndicats et le Cabinet. Le compte rendu ayant été publié dans la Circulaire fédérale n°1279 du 8 août 2007.

Les six groupes de concertation auront comme thématique :

- Groupe n°1 « le dialogue social »
- Groupe n°2 « les missions du MEDAD »
- Groupe n°3 « le développement des compétences »
- Groupe n°4 « carrières et statuts »
- Groupe n°5 « conditions matérielles »
- Groupe n°6 « action sociale »

Ces groupes malgré notre opposition (cf. courrier de la fédération du 10 octobre au ministre) seront composés de cinq représentants par syndicat. Aussi, après discussion avec les camarades de l'écologie et de l'industrie et accord de la Commission exécutive fédérale des 12 et 13 septembre la répartition pour les délégations CGT est : 3 équipement ; 1 écologie et 1 industrie.

Le ministère a déjà convoqué trois groupes de concertation.

**Groupe n°1 « le dialogue social ».** Première réunion le 9 octobre dernier et une prochaine réunion est prévue le 30 octobre.

**Pour la CGT :**

- Jean Marie RECH – équipement - Patrick FABRE – équipement
- Pascal SANCERE – équipement - Francis COMBROUZE – écologie -
- Michel BASDEVANT – industrie

**Groupe n°2 « les missions du MEDAD ».** Première réunion le 11 octobre dernier. La prochaine réunion aura lieu après le Grenelle de l'environnement, à savoir début novembre.

**Pour la CGT :**

- Nicolas BAILLE – équipement - Bruno HUMMEL – équipement
- Willy GARING – équipement - Francis COMBROUZE – écologie
- Christine GILLE – industrie

**Groupe n°3 « le développement des compétences ».** Première réunion le 16 octobre.

**Pour la CGT :**

- Fabienne TATOT – équipement - Christian MAHUT – équipement
- Philippe GARCIA – équipement - Annie DESBROSSES – écologie
- Serge FLAGEUL – industrie

**L'ensemble des documents remis par le ministère pour ces groupes de concertation sont accessibles sur le site de la fédération dans le dossier : *nouveau ministère MEDAD*.**

Pour les trois autres groupes de concertation, le Cabinet n'a pas annoncé encore de date pour les réunir.

Il a été décidé que la préparation des réunions de ces groupes devait se faire la plus large possible. A savoir, les membres CGT des groupes + quelques camarades des principales composantes de la fédération.

**Enfin, nous avons également mis sur le site de la fédération, le document qui nous a été présenté par le Conseiller aux affaires économiques, budgétaires et fiscales, M. Thierry KALFON, sur la présentation du PLF 2008.**



## **Pour un puissant rapport de force Le 13, le 18 octobre...**

### **Le gouvernement confirme ses projets néfastes pour la Fonction Publique, les services publics, les personnels, les retraités et leur famille :**

#### *Salaires et pouvoirs d'achat*

C'est la volonté de mettre en place la rémunération au mérite, le refus de revaloriser les salaires et les pensions alors que les pertes du pouvoir d'achat s'accroissent.

#### *Les effectifs*

L'objectif de la réduction massive des missions et des effectifs est plus que jamais à l'ordre du jour. C'est moins de service public et moins de débouché d'emplois pour les jeunes.

#### *Contre les services publics*

A travers de multiples restructurations et abandons de missions pour accélérer les privatisations au nom du « tout marché ». Les usagers deviennent des clients et les services des marchandises soumises au profit ; Les territoires ruraux continuent à se désertifier tandis que les banlieues sont dépourvues de service public.

#### *Contre les garanties statutaires*

Par la casse des statuts des fonctions publiques : embauches sans concours, clientélisme, contrat de droit privé sous rémunérés, précarité et suppressions massives d'emplois.

#### *Les droits des personnels*

A travers la loi sur le service minimum, le droit de grève est remis en cause dans les transports publics, mais pas seulement. En conséquence les maintiens dans l'emploi vont se généraliser.

Le gouvernement entend ainsi museler les salariés et les empêcher de combattre les lois antisociales à venir, concernant la protection sociale, les retraites, le service public, les statuts de la fonction publique et le code du travail. Les droits syndicaux dans l'ensemble du Ministère, conseils généraux et régionaux ne sont pas garantis aujourd'hui.

#### *Nouvelles attaques sur les retraités*

Avec la remise en cause des régimes spéciaux et ensuite des régimes de fonctionnaires et du régime général, les 41 années de cotisations ont d'ores et déjà été annoncées pour tous dans un premier temps.

## *En matière de sécurité et protection sociale*

Avec l'instauration de la franchise, les malades seront non seulement obligés à contribuer à la réduction du prétendu déficit, mais en plus au financement de la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

**La Fédération Nationale Cgt de l'Équipement et de l'Environnement appelle les personnels à la mobilisation la plus large possible afin de construire la riposte nécessaire pour contrer le gouvernement et obtenir la satisfaction des revendications.**

- ✓ **Pour** le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et l'ouverture immédiate de négociations salariales,
- ✓ **Pour** des créations d'emplois public statutaires basés sur les besoins réels en matière de services publics,
- ✓ **Pour** préserver et améliorer le statut de la fonction publique et l'indépendance des personnels,
- ✓ **Pour** un service public de qualité et de proximité répondant encore mieux aux besoins de toute la population,
- ✓ **Une véritable réforme** solidaire des retraites, en rupture avec les régressions déjà mises en œuvre ou projetées,
- ✓ **L'amélioration concrète et urgente** des conditions de travail.
- ✓ **Pour l'instauration** d'un véritable dialogue social avec une préservation et renforcement de nos droits,
- ✓ **etc...**

**La fédération appelle les personnels à s'inscrire massivement dans les actions et manifestations déjà prévues :**

- Le 13 octobre à Paris sur le droit à la santé, dans la vie, au travail, en retraite,
- Le 18 octobre dans les localités.

Dans chaque service, construisons et gagnons le rapport de force à la hauteur des enjeux pour les revendications communes mais aussi spécifiques à chaque service, chaque catégorie de personnels.

**Décidons ensemble, les modalités d'action, l'appel à la grève, le rassemblement des personnels dans les services pour des audiences auprès des directions, préfetures, conseils généraux, etc...**

**Participons nombreux aux manifestations  
organisées dans les localités.**

**Solidaires, rassemblés, déterminés,**

**Tous ensemble, nous gagnerons**



## Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires

Pour une Fonction publique encore mieux  
et plus au service de tous ensemble,

### **PAR LA GREVE, FAISONS DU 18 OCTOBRE**

### **UNE ETAPE INCONTOURNABLE DE LA MOBILISATION**

**A**près les déclarations du Président de la République, messieurs FILLON, WOERTH et SANTINI ont lors de la conférence nationale du 1<sup>er</sup> octobre 2007, malheureusement confirmé leurs néfastes projets pour la Fonction publique.

C'est la volonté de mettre en place la rémunération au mérite, le refus de revaloriser les salaires et les pensions alors que les pertes du pouvoir d'achat s'accumulent.

L'objectif de la réduction massive des missions et des effectifs est plus que jamais à l'ordre du jour. C'est moins de service public et moins de débouché d'emplois pour les jeunes.

Les fonctionnaires ont des droits statutaires qui sont aussi des garanties pour l'égalité de traitement des citoyens.

Les attaques frontales contre ces droits sont aussi une remise en cause de ceux de la population.

**Opposée radicalement à de tels objectifs de régression sociale, l'UGFF entend, quant à elle, promouvoir de véritables alternatives porteuses de progrès social pour tous.**

Elle estime indispensable la construction d'un rapport de forces, le plus unitaire possible, pour combattre les mauvais coups et imposer d'autres solutions.

Dans le cadre de ce mouvement, des temps forts de mobilisation sont d'ores et déjà décidés ainsi le 13 octobre avec la manifestation nationale sur la santé au travail et la protection sociale.

**C'est pourquoi l'UGFF / CGT appelle les personnels à s'inscrire et à participer massivement à une journée de grève le jeudi 18 octobre prochain.**

Il faut multiplier les initiatives au plus près des salariés et des usagers et prendre tous les contacts unitaires possibles. Plus que jamais, l'information, les débats, le travail de conviction sont à l'ordre du jour pour faire vivre une Fonction publique de qualité répondant aux besoins de la population.

**En convergence avec des processus d'actions et de grève d'ores et déjà initiés pour le 18 octobre dans d'autres professions, nous nous mobiliserons :**

#### **Pour :**

- ↪ Le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et l'ouverture immédiate de négociations salariales,
- ↪ Un emploi public statutaire basé sur les besoins de la population et de la jeunesse, l'arrêt des suppressions d'emplois,
- ↪ La préservation et l'amélioration du statut des fonctionnaires dans le souci de l'intérêt général,
- ↪ La titularisation des non-titulaires,
- ↪ Une véritable réforme solidaire des retraites, en rupture avec les régressions déjà mises en œuvre ou projetées,
- ↪ L'amélioration concrète et urgente des conditions de travail.

**RETROUVONS-NOUS TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION,  
LA GREVE ET LES MANIFESTATIONS LE 18 OCTOBRE 2007**

Cette étape incontournable doit s'inscrire dans un mouvement qui n'exclut aucun nouveau rendez-vous, en particulier à la mi-novembre pour la Fonction publique.

Montreuil, le 2 octobre 2007







COMMUNIQUE

## **Pouvoir d'achat, le Ministre ne convainc que d'une chose : la nécessité de l'action**

L  
a première « conférence » sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique, qui s'est tenue lundi 8 octobre, a confirmé la stratégie du gouvernement : il s'agit avant tout d'une énième perspective de discussion sur la méthode, destinée à masquer les reculs budgétaires et la poursuite de la baisse du pouvoir d'achat pour l'immense majorité des personnels.

Les précédentes négociations salariales ont échoué parce que les gouvernements concernés ont refusé d'assurer le maintien du pouvoir d'achat du point indiciaire et de rénover la grille des rémunérations. MM Woerth et Santini en déduisent qu'il suffira d'écarter ces deux sujets et de parler d'autre chose pour que de futurs rendez-vous puissent aboutir.

La CGT, comme les agents de la Fonction publique, n'est pas dupe. Si les ministres s'en tenaient à cette posture, ils prendraient la responsabilité d'un nouvel échec.

Oui, nous sommes ouverts à un débat large permettant d'améliorer la situation sur plusieurs questions proposées : les heures supplémentaires, le temps épargné, la mobilité, la protection sociale complémentaire et même les activités sociales. Mais, non, nous ne passerons pas par pertes et profits la revalorisation du point indiciaire et la rénovation de la grille, ces deux éléments devant toujours constituer le socle de référence dans les négociations salariales. Ce qu'attendent en premier lieu les agents de la Fonction publique, c'est une revalorisation de leur rémunération nette.

M Woerth a évoqué « des propositions applicables et des mesures ciblées » pour 2007 qu'il pourrait annoncer aux syndicats avant la fin de ce mois, dont on peut craindre qu'elles ne répondent en rien aux exigences portées par tous les syndicats sur de véritables négociations salariales avec le pouvoir d'achat de la valeur du point au centre des discussions.

La rencontre prévue le 22 octobre entre les fédérations de fonctionnaires et les perspectives d'actions (13 et 18 octobre, mi novembre...) ne sont à l'évidence, pas étrangères à cette annonce.

Ceci prouve que la construction du rapport de force – unitaire et convergent – auquel travaille la CGT commence à peser dans le paysage. La CGT appelle à amplifier cette mobilisation afin de pousser le gouvernement à revoir sa copie.

Il en va du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique, actifs et retraités.

Il en va de l'intérêt de l'ensemble des citoyens face aux projets destructeurs pour la Fonction publique annoncés par le Président de la république.

**Montreuil, le 9 octobre 2007**